

## Chambre de commerce des entrepreneurs de Québec

### Mémoire pour le projet d'implantation du terminal méthanier Rabaska

#### Depose au Bureau des audiences publiques en environnement(BAPE)

Secrétaire du BAPE

A l'attention de Mme Josee Primeau, coordonnatrice du secrétariat de la commission  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

575, rue Saint-Amable, bureau 2.10

Québec (Québec) G1R 6A6

Par courriel au [rabaska@bape.gouv.qc.ca](mailto:rabaska@bape.gouv.qc.ca)

Par

**M. Alain Vaillancourt, président**

et

**M. Hugo Lépine, vice-président exécutif et directeur général**

**Chambre de commerce des entrepreneurs de Québec**

**Québec, le mardi 23 janvier 2007**

# CONTENU DU MÉMOIRE

**PRESENTATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE  
DES ENTREPRENEURS DE QUEBEC..... 2**

**MISE EN SITUATION..... 2**

**DONNER UNE CHANCE AU PROJET DE TERMINAL  
METHANIER, C'EST AUSSI DONNER UNE CHANCE A  
L'ECONOMIE DE LA REGION DE LA CAPITALE !\_\_\_\_\_ 3**

- Considerer les impacts économiques.
- Innover sur le plan énergétique tout en sécurisant nos ressources,
- Utiliser le gaz naturel pour diminuer les coûts d'exploitation pour les entreprises et investisseurs potentiels.
- Utiliser davantage le gaz naturel et contribuer aux objectifs du protocole de Kyoto.

**CONCLUSION..... 9**

- Un exemple qui se reflétera sur les futurs promoteurs et investisseurs.

**RECOMMANDATIONS..... 8**

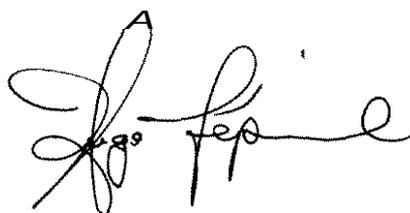
## References

### Annexe 1- Coupures de presse et communiqués

Le contenu de ce mémoire est approuvé par :



Alain Vaillancourt  
President



Hugo Lepine  
Vice-president executif et  
Directeur general

Signé à Québec et présenté à l'audience du mardi 30 janvier 2007 à 13h 30

## **PRESENTATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DES ENTREPRENEURS DE QUÉBEC**

La Chambre de commerce des entrepreneurs de Québec a pour mission de favoriser le développement économique et social par son rôle de catalyseur auprès de ses entreprises membres. Elle agit comme leader pour assurer le maintien des conditions socio-économiques propices à la croissance des affaires et pour promouvoir les intérêts de ses membres.

Chaque année, la Chambre établit ses priorités et oriente ses interventions en fonction du contexte politique, social et économique qui prévaut tant au niveau local que régional et international. Grâce à l'expertise diversifiée qu'elle a acquise depuis sa fondation en 1954, la Chambre possède tous les éléments requis pour répondre aux besoins de ses membres et des entrepreneurs de la région de Québec.

Les membres de la Chambre proviennent des secteurs privé, gouvernemental, public et parapublic. Ils sont pour la plupart des entrepreneurs des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, en provenance d'entreprises ou de micro-entreprises et des travailleurs autonomes.

Ayant déjà été reconnue, entre autre en 2001, pour le dynamisme de son recrutement, la Chambre était jusqu'à récemment classée 4<sup>e</sup> chambre de commerce en importance au Québec. Elle compte actuellement près de 2 000 membres.

### **MISE EN SITUATION :**

Depuis l'automne de 2004, la Chambre de commerce des entrepreneurs de Québec a eu la chance de rencontrer les dirigeants du projet Rabaska et de suivre de près l'évolution publique du projet. Les responsables du projet avaient sollicité l'appui des gens d'affaires afin de pouvoir réaliser les études de retombées économiques et environnementales requises par le BAPE et d'évaluer les sites potentiels sur les territoires de Lévis et de Beaumont. En réaction aux sorties publiques négatives, précipitées et prématurées du comité Rabat-Joie, la Chambre avait alors émis un communiqué de presse (voir annexe 1 – coupures de presse et communiqués) afin de sensibiliser la population à l'importance de donner une chance au promoteur de finaliser ses études avant de condamner le projet. Par la suite, en appui aux organismes de développement économique de la région, Pôle Québec-Chaudière-Appalaches, les Chambres de commerce de Lévis et de Québec, nous avons mandaté M. Claude Béland, ex-président du Mouvement Desjardins, pour nous représenter comme négociateur entre les différentes parties et pour tenter de faire valoir l'importance de finaliser les études entourant ce projet important sur le plan économique.

Il s'agit d'un projet d'une rare portée susceptible d'entraîner des impacts significatifs et d'influencer notre avenir collectif. En raison de son importance, on a soulevé des préoccupations légitimes au sujet notamment de la sécurité, de l'environnement et de l'utilisation du territoire, mais pour la Chambre, ce sont d'abord les retombées économiques majeures qu'il faut considérer car la région ne peut se permettre de se priver d'un tel projet. De plus, le sort que l'on réservera à ce projet se reflétera sur d'autres projets futurs d'envergure dans la région. La CCEQ est confiante que l'évolution récente du débat entourant Rabaska démontrera aux investisseurs potentiels une certaine ouverture régionale. La manière que prendra fin ce dossier fera preuve que Québec est capable d'accueillir et d'analyser intelligemment des projets de cet ordre. Le respect manifesté envers les investisseurs et les promoteurs est essentiel si la région veut se développer. Ce respect doit aussi se refléter sur la population même si un groupe limité de citoyens doit malheureusement perdre certains acquis qui leur seront compensés sous une autre forme.

## **DONNER UNE CHANCE AU PROJET DE TERMINAL METHANIER, C'EST AUSSI DONNER UNE CHANCE A L'ECONOMIE DE LA REGION DE LA CAPITALE !**

La Chambre est convaincue de la possibilité de réaliser ce projet qui est similaire à plusieurs autres installations existantes de façon sécuritaire dans le monde. Il faut démontrer qu'à Québec, on est capable d'accueillir et d'évaluer des projets d'envergure. Le respect manifesté envers les investisseurs et les promoteurs est essentiel si Québec veut se développer. Il y a, dans le monde, de multiples exemples positifs, pourquoi serait-ce autrement pour Québec ? Pour la Chambre de commerce des entrepreneurs, donner une chance au projet de terminal méthane, c'est aussi donner une chance à l'économie de la région de la Capitale !

En tant que principal distributeur de gaz naturel au Québec, sous le thème « L'approvisionnement énergétique du Québec : établir des stratégies de développement durable », M. Glenn Kelly, président et chef des opérations de Rabaska, a présenté son entreprise aux membres de la Chambre. Dans leur présentation des techniques d'exploitation du gaz naturel, de ses nouvelles technologies et procédures de sécurité très sophistiquées qui sont beaucoup moins catastrophiques que le pétrole, l'équipe de Rabaska a démontré une grande minutie dans l'exécution de leur profession. Les études faites et les démonstrations de cette exploitation énergétique moderne sont concluantes.

Gaz Metro est une entreprise en pleine croissance, dont le réseau et les activités ne cessent de s'étendre et de se diversifier. Jusqu'à aujourd'hui, cette entreprise de même que les partenaires d'affaires Enbridge, Gaz de France, semblent avoir acquis une expertise plus que raisonnable sur le gaz naturel et avoir développé ses projets dans le respect des populations environnant ses établissements. Elle offre une nouvelle ressource énergétique que la ville de Québec et le Québec tout entier ne peuvent se



passer. Sa credibilite est acquise. Il n'y a pas de raison de remettre en doute l'integrite des propos de ses dirigeants.

- **Considerer les impacts economiques.**

Le projet de terminal methanier doit se realiser. Gaz Metro a recemment finalise les etudes requises entourant le projet de terminal methanier afin qu'il soit soumis au Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Les résultats ont ete qualifiés d'acceptables par plusieurs experts et porte-parole d'organismes charges de surveiller la validite des etudes presentees, la qualite des installations et les limites des impacts sur l'environnement. La region ne peut se permettre de discrediter un projet de cette envergure, ni de perdre les retombees d'un tel investissement.

Sur le plan de l'économie, il faut considerer les elements suivants' :

« Un investissement initial de 800 millions \$ et les benefices de la construction sur trois ans du projet genereront 3460 emplois directs et indirects, et 56 millions \$ en impôts et taxes diverses pour les gouvernements provincial et federal. En peripherie du projet, l'exploitation du port methanier commandera un budget annuel de 45 millions \$, engendrera 9,8 millions \$ en taxes municipales et 5,5 millions \$ en impdts et taxes diverses pour les gouvernements provincial et federal. Soixante-dix emplois directs et 280 emplois indirects bien remuneres y seront créés. D'autres services specialises viendront s'etablir dans la region afin de maintenir et de moderniser sans cesse le complexe. Sur la duree de vie utile du projet, soit 40 ans, c'est plus de 2 milliards \$ qui seront investis dans la region ».

Malheureusement, une campagne de peur a accompagne le cheminement du terminal methanier et a parfois seme une certaine confusion sur les enjeux reels d'un tel projet. Trop peu de voix se sont faites entendre en appui a un tel projet. Tous les experts reconnus et concernes, ayant a evaluer ce projet sous tous ses angles en considerant la situation particuliere sur le terrain, ont pu être entendus et en viennent a la conclusion que ce projet doit être realise. Pourquoi ne pas leur faire confiance ? Il faut aussi se poser la question « Pouvons-nous nous permettre sur le plan energetique de passer a cdte d'un tel projet ? »

La campagne expression de denigrement initiee par certains groupes de citoyens est justifiée par leur liberte mais frdle parfois l'absurdite. La chambre dénonce les agissements douteux dans le debat public initie. Ce debat ressemble surtout a une campagne de peur dont les gens impliquees semblent davantage être guides par leur position electoraliste et/ou leurs intérêts personnels. Il faut faire preuve d'une conscience sociale et être visionnaire et non pas opportuniste et autocratique.

---

<sup>1</sup> Analyse de M Ricardo Codina, LA VIE RURALE, Opinion du citoyen, 11 Octobre 2006

Il est malheureux qu'une partie de la population (de plusieurs retraités) desirant conserver un certain point de vue sur le fleuve, doive sacrifier des terrains ou une certaine qualité visuelle ou physique de leurs propriétés. Au nom des générations futures et dans le but de contribuer à l'essor de la communauté dans laquelle nous vivons, il faut se doter de ressources énergétiques adéquates et porteuses d'avenir.

- **Innover sur le plan énergétique tout en sécurisant nos ressources.**

Plusieurs affirment que nos ressources énergétiques sont l'enjeu de ce siècle. Il faut donc maîtriser et diversifier nos sources afin d'assurer la prospérité des générations futures. La CCEQ appuie ce projet qui sécurisera les sources d'approvisionnement en énergie du Québec. Cela représente non seulement des investissements majeurs pour la région de Québec, mais il permettrait aussi de diversifier notre économie. Québec, forte de son économie du savoir, doit et peut innover et sortir gagnante par l'arrivée de cette nouvelle ressource sur son territoire. Pourquoi ne pas ajouter à nos richesses naturelles et à nos connaissances énergétiques, la maîtrise et le développement de nouvelles technologies de l'énergie offerte par le gaz naturel.

Les entrepreneurs en haute-technologie de la région ont démontré au cours des dernières années leur grande capacité à innover et leur compétence est reconnue. Sur le plan de l'économie du savoir, les chercheurs d'ici pourraient mettre leurs connaissances au service de cette nouvelle ressource par la réalisation de recherches spécifiques qui permettraient de maximiser la présence de cette ressource sur notre territoire.

La diversification de l'approvisionnement en énergie est devenue prioritaire au Québec. « Le gaz naturel en tant que matière première compte actuellement pour près du quart du bilan énergétique du Québec lorsqu'on exclut le transport. Notre alimentation en gaz naturel provient de l'Ouest canadien et une partie de plus en plus grande de la production est exportée vers le sud. La demande américaine est en pleine croissance. Comparativement à 2003, on prévoit une augmentation de 30% en 2015 et de 40% en 2025. Aussi, force est de constater qu'un tel renouvellement associé à l'exploitation de plus en plus onéreuse des réserves de pétrole créera une pression à la hausse des coûts du gaz au Québec qui auront un impact direct sur la compétitivité de nos entreprises. Il convient donc de sécuriser notre approvisionnement; RABASKA est la réponse »<sup>2</sup>.

Dans sa récente stratégie, le gouvernement du Québec désire consolider et diversifier les approvisionnements en gaz naturel.

« En ce qui concerne les terminaux méthaniens, ceux-ci permettraient de diversifier nos approvisionnements et renforcer notre sécurité énergétique face à des approvisionnements en gaz naturel provenant de l'Ouest canadien qui sont soumis à de fortes pressions, et qui sont acheminés par un seul système de transport. Pour le

---

<sup>2</sup> Analyse de M. Ricardo Codina, *La vie rurale*, opinion du citoyen, 11 octobre 2006

*gouvernement, il importe cependant de souligner que les analyses et les évaluations actuellement en cours sur ces projets soient effectuées de la façon la plus rigoureuse qui soit. Pour assurer la disponibilité des produits pétroliers, le gouvernement entend: - faire déposer par les sociétés pétrolières un plan de sécurité des approvisionnements en cas de difficulté dans la disponibilité des produits pétroliers; - examiner avec l'industrie comment protéger les consommateurs de mazout et de propane contre les conséquences d'un affaiblissement des réseaux de distribution.<sup>3</sup> »*

La Chambre de commerce des entrepreneurs de Québec croit que la construction du port méthanier va permettre de sécuriser la disponibilité des ressources rendues disponibles. Il contribuera à l'atteinte des objectifs de la stratégie énergétique du gouvernement du Québec<sup>4</sup> dont elle partage la vision. Il faut renforcer la sécurité de nos approvisionnements en énergie, diversifier les sources et surtout utiliser davantage l'énergie comme levier de développement économique. En se développant sur le plan énergétique, en consommant plus efficacement l'énergie, nous pouvons devenir un leader du développement durable et déterminer un prix de l'électricité conforme à nos intérêts et à une bonne gestion de la ressource globale.

La région de Québec doit faire preuve d'initiative et d'innovation en matière énergétique et pour cela, il faut d'abord consolider et diversifier les approvisionnements en ressources naturelles tel que le pétrole et le gaz naturel. Il faut élaborer l'avenir énergétique en toute confiance et faire preuve de vision afin que notre communauté bénéficie de l'arrivée de cette nouvelle ressource pour développer notre propre expertise en la matière. Il faut croire en l'avenir et offrir aux générations futures des ressources dont le potentiel est reconnu à travers le monde et ce, même si certains d'entre-nous doivent sacrifier leur point de vue sur le fleuve.

- **Utiliser le gaz naturel pour diminuer les coûts d'exploitation pour les entreprises et investisseurs potentiels**

Comme le confirme l'Office national de l'énergie du Canada, le simple fait d'avoir accès à cette ressource naturelle à proximité aura indéniablement des impacts sur les coûts d'utilisation (chauffage, éclairage, etc.) et d'approvisionnement tant sur les plans résidentiels qu'industriels :

*« Les prix sont composés de trois éléments : le coût du gaz (colit du produit de base), le colit de transport par pipeline et le colit de distribution. En général, les colits de transport et de distribution sont réglementés par des organismes gouvernementaux et ont tendance à varier modérément au fil du temps. Le colit du produit de base constitue la plus grande partie de celui à payer par les consommateurs et il peut être fort volatile, variant en fonction des conditions de l'offre et de la demande. »<sup>5</sup>*

---

<sup>3</sup> Stratégie énergétique, gouvernement du Québec, [www.mrnf.gouv.qc.ca/energie/strategie/index.jsp](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/energie/strategie/index.jsp)

<sup>4</sup> idem

<sup>5</sup> Site de l'Office nationale de l'énergie du gouvernement du Canada, [http://www.neb.gc.ca/energy/EnergyPricing/HowMarketsWork/NG\\_1.htm](http://www.neb.gc.ca/energy/EnergyPricing/HowMarketsWork/NG_1.htm)



Montreal international, un organisme voué au développement économique du Grand Montreal et à l'accroissement de son rayonnement international, affirme, sur leur site Internet, que parmi les points forts de la métropole, il y a les faibles coûts d'exploitation pour les entreprises et investisseurs potentiels. On y affirme que : « *Disponible, le gaz naturel se négocie à des tarifs avantageux avec la société Gaz Métropolitain, le plus important distributeur de gaz naturel au Québec, et ce, malgré la hausse des prix des ressources naturelles* »<sup>6</sup>. D'ailleurs, cette affirmation rejoint Investissement Québec qui affirme qu'« au Québec, les principaux facteurs de coûts variant selon l'emplacement sont, en moyenne, inférieurs de 7,7 %<sup>1</sup> aux coûts observés aux États-Unis »<sup>7</sup>. Nous pouvons donc affirmer que le fait d'avoir accès à cette ressource sur place, ici et au Québec, permettra à la région d'être plus compétitive auprès des investisseurs.

La réalisation du projet Rabaska aura des retombées directes sur le développement économique de la région de Québec et sur son rayonnement tant sur le plan national qu'international. Il rendra Québec comme destination intéressante aux yeux d'investisseurs grâce à la proximité de ses ressources énergétiques et surtout grâce aux meilleurs coûts d'exploitation qui lui sera possible d'offrir.

- Utiliser davantage le gaz naturel et contribuer aux objectifs du protocole de Kyoto.

Le projet de port méthanier de Rabaska présente aussi une alternative d'énergie qui pourrait rejoindre les objectifs du Protocole de Kyoto et contribuer à diminuer la production de gaz à effet de serre. Selon plusieurs environnementalistes, l'ajout de cette nouvelle source de combustible sur notre territoire diminuerait notre consommation actuelle de produits pétroliers. Si nous acceptons de développer un nouveau mode d'utilisation de l'énergie nouvelle telle que le gaz naturel dans notre région, Rabaska pourrait devenir un excellent projet du point de vue environnemental.

*« Il existe de nombreuses solutions pour passer à des sources d'énergie moins polluantes. L'une des sources qui promet des émissions réduites par unité d'énergie est le gaz naturel, un combustible fossile qui rejette moins de CO<sub>2</sub> que le charbon ou le pétrole. Diverses formes d'énergie renouvelable permettent aussi de réduire les émissions, notamment des biocombustibles tels que bois de feu, le pétrole vert dérivé de la canne à sucre, les combustibles tirés des fèves de soja et le méthane produit par les déchets urbains. Pour réduire les émissions globales, l'utilisation de ces sources doit s'inscrire dans un processus durable... »<sup>8</sup>.*

Avec toute la fierté que le Québec a envers sa ressource énergétique première, l'électricité, l'idéal serait de pouvoir utiliser le chauffage électrique à 700% et de rouler en véhicule électrique. Malheureusement, notre dépendance aux produits pétroliers sur

---

<sup>6</sup> Site de Montreal international, <http://www.montrealinternational.com/fr/investir/frontieres.aspx>

<sup>7</sup> Site d'Investissement Québec, <http://www.investquebec.com/fr/index.aspx?page=345>

<sup>8</sup> Que savons-nous de la réduction des émissions de gaz à effet de serre? Un guide simplifié du rapport GIEC: 'Changement climatique 2001 : Atténuation' [http://www.unep.org/dec/docs/ipcc\\_wg3\\_booklet\\_trench.pdf](http://www.unep.org/dec/docs/ipcc_wg3_booklet_trench.pdf)



plusieurs plans donne un certain monopole sur les marches a cette forme d'energie tres polluante. Le gaz naturel presente certains bienfaits et une alternative energetique a moyen et long terme qui a du potentiel de par sa diversite mais aussi grace a ces effets moins nocifs sur l'environnement. Il se place entre l'electricite et le petrole. En attendant de developper les technologies qui permettront d'utiliser davantage l'electricite, le gaz naturel est beaucoup moins dommageable que le petrole, l'essence et le diesel. Diminuer les gaz a effets de serre et contrer le rechauffement climatique devient alors faisable. En innovant dans nos façons de faire, en diversifiant ses ressources et en valorisant l'utilisation et les avantages du gaz naturel, Quebec contribuerait a faire respecter le protocole de Kyoto.

« Il faudra eventuellement que notre parc automobile fonctionne avec autre chose que l'essence. Le gaz naturel fournit du carburant a 25 000 vehicules au Canada et presque pas au Quebec. C'est deplorable pour une province qui se dit preoccupee par les questions de developpement durable. Ce qu'il y a de bien c'est que le gouvernement Charest semble vouloir atteindre les objectifs de Kyoto rapidement et semble interesse par le projet Rabaska si ce dernier est bien fait.<sup>9</sup> »

En resume, la Chambre de commerce des entrepreneurs de Quebec croit aux efforts vises par le protocole de Kyoto et croit que contrairement a ce que certains affirment, malgre qu'il soit une source de pollution, le gaz naturel permettrait de limiter les effets negatifs sur l'environnement par l'utilisation beaucoup trop grande du petrole et de ses rejets beaucoup plus nefastes pour l'environnement.

---

<sup>9</sup> *Strategie énergétique*, gouvernement du Quebec, [www.mmf.gouv.qc.ca/energie/strategie/index.jsp](http://www.mmf.gouv.qc.ca/energie/strategie/index.jsp)

## CONCLUSION

- **Un exemple qui se reflétera sur les futurs promoteurs et investisseurs.**

La réalisation de ce projet dans le respect du processus du BAPE permet à la région d'envoyer un autre message positif aux investisseurs potentiels. Les promoteurs futurs auront la preuve qu'ils pourront recevoir un traitement équitable dans l'établissement de leur projet et favoriseront davantage Québec comme lieu d'investissement.

La région de Québec doit envisager dès maintenant des pistes de développement de son économie à moyen et long terme. Nous croyons que la construction d'un port méthanier est porteuse d'avenir pour le développement des affaires entre les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, régions desservies par notre organisme.

Mais avant-tout, il faut faire la preuve qu'à Québec, nous sommes capables d'accueillir et d'analyser intelligemment des projets de cette envergure et de cet ordre. Il aura des retombées non négligeables surtout le Québec. C'est pourquoi, il faut donner l'exemple qu'un tel projet peut être réalisé et que la population fait preuve d'ouverture.

## RECOMMANDATIONS :

La Chambre de commerce des entrepreneurs de Québec recommande :

- La construction par Rabaska d'un port méthanier à Lévis dans le respect des lois de l'environnement et tel que présenté dans les études d'impact en misant sur le développement futur de l'économie des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches ; et,
- Que le BAPE émette toutes les autorisations pertinentes, nécessaires et légales afin que le gouvernement du Québec émette les permis appropriés pour la réalisation du projet.

## References

Analyse de M. Ricardo Codina, *LA VIE RURALE*, Opinion du citoyen, 11 Octobre 2006

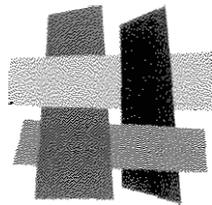
Strategie énergétique, Gouvernement du Quebec, [www.mmf.gouv.qc.ca/energie/strategie/index.jsp](http://www.mmf.gouv.qc.ca/energie/strategie/index.jsp)

Site de l'Office national de l'énergie du gouvernement du Canada,  
[http://www.neb.gc.ca/energy/EnergyPricing/HowMarketsWork/NG\\_f.htm](http://www.neb.gc.ca/energy/EnergyPricing/HowMarketsWork/NG_f.htm)

Site de Montréal international, <http://www.montrealinternational.com/fr/investir/frontieres.aspx>

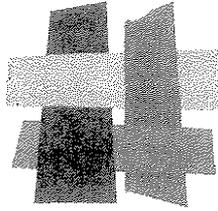
Site d'Investissement Quebec, <http://www.investquebec.com/fr/index.aspx?page=345>





**Chambre de commerce  
des entrepreneurs  
de Québec**

**Annexe 1 – Coupures de presse  
et communiqués**



# Chambre de commerce des entrepreneurs de Québec

## Communiqué

### **Le projet de terminal méthanier doit se poursuivre.**

#### ▪ **Une campagne de peur Inacceptable!**

Québec, le 7 octobre 2004 – La Chambre de commerce des entrepreneurs de Québec (CCEQ) exige que la ville de Lévis permette à Gaz Métro de finaliser les études requises entourant le projet de terminal méthanier afin que ce projet soit soumis au Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE). La région ne peut se permettre de discréditer un projet de cette envergure, ni de perdre les retombées d'un tel investissement.

« On est entrain de tuer le projet du terminal méthanier dans l'œuf avant même que les démarches sur le terrain soit terminées », soutient Suzanne Delisle, présidente de la CCEQ. « Tous les experts reconnus et concernés, ayant à évaluer ce projet sur tous ses angles en considérant la situation particulière sur le terrain, n'ont pu être entendus ».

#### **INTERVENIR RAPIDEMENT**

C'est pourquoi la CCEQ demande au gouvernement du Québec d'intervenir et de faire respecter les règles de fonctionnement qui prévoient les diverses étapes d'évaluation, d'approbation et de mise en marche du projet. Il faut mettre en place les conditions favorables qui faciliteront les travaux du promoteur, menant au dépôt de son projet au BAPE.

La CCEQ demande aussi à la Ville de Lévis de mettre sa résolution sur la glace jusqu'à ce que les études soient réalisées de façon à donner la chance à l'entreprise de démontrer toutes les facettes de son projet, et de prendre une décision éclairée, non Blectoraliste.

Enfin, la CCEQ demande à Gaz Métro de poursuivre son travail, de réaliser les études et de déposer le projet au BAPE selon les échéanciers prévus.

#### **NOS RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES EN DANGER**

La CCEQ appuie ce projet qui sécurisera les sources d'approvisionnement en énergie du Québec. Cela représente non seulement des investissements majeurs pour la région de Québec, mais il permettrait aussi de diversifier notre économie. La campagne de dénigrement initiée par un petit groupe de citoyens menace ce projet. La chambre dénonce les agissements douteux dans le débat public initié. Ce débat ressemble surtout à une campagne de peur, dont les gens impliqués semblent davantage être guidés par leur position Blectoraliste et/ou leurs intérêts personnels. Il faut faire preuve d'une conscience sociale et être visionnaire et non pas être opportuniste et autocratique.

« Il faut faire la preuve qu'à Québec, nous sommes capable d'accueillir et d'analyser intelligemment des projets de cette envergure et de cet ordre », poursuit M<sup>me</sup> Delisle. « Il aura des retombées non négligeables sur tout le Québec. C'est pourquoi, il faut donner l'exemple qu'un tel projet peut-être réalisé et que la population fait preuve d'ouverture ».

**UN EXEMPLE QUI SE REFLÉTERA SUR LES FUTURS PROMOTTEURS ET INVESTISSEURS.**

« En agissant ainsi, la région envoie un autre message négatif aux investisseurs potentiels », poursuit Mme Delisle. « Les promoteurs futurs auront peur d'être traités de la même manière et éviteront de choisir Québec comme lieu d'investissement.

La Chambre est convaincue de la possibilité de réaliser ce projet qui est similaire à plusieurs autres installations existantes de façon sécuritaire dans le monde. Il faut démontrer qu'à Québec on est capable d'accueillir et d'évaluer des projets d'envergure. Le respect manifesté envers les investisseurs et les promoteurs est essentiel si Québec veut se développer. Il y a dans le monde de multiples exemples positifs, pourquoi se serait autrement pour Québec ?

**Donner une chance au projet de terminal méthanier, c'est aussi donner une chance à l'économie de la région de la Capitale !**

--30--

Source : Lise Pilote  
Coordonnatrice aux communications  
CCEQ  
Téléphone : 651-7600, poste 28  
Cellulaire : 575-0116

7 OCT 2006

# EDITORIAL

## Un laisser-aller très gênant



Pierre-Paul  
Noreau

PPNoreau@lesoleil.com

Le projet de terminal méthanier de Gaz Métropolitain sur la Rive-Sud de Québec vient de faire une très sérieuse embardée. Son rejet par le conseil municipal de Lévis le remet en question. Il faut malheureusement constater que la tournure de ce dossier ne fait honneur ni à ses promoteurs, ni à ses detracteurs. Plus globalement, elle met aussi dramatiquement en relief la faiblesse du leadership régional. Si rien n'est fait, la capitale en sera quitte pour arborer un autre œil au beurre noir. Géant et gênant.

La région de Québec est-elle à ce point audessus de ses affaires qu'elle peut lever le nez sur un investissement de 700 millions \$ et sur un approvisionnement énergétique que d'autres s'arrachent? Mais qui sommes-nous donc? Les descendants de Crésus? Une communauté d'ascètes querelleurs et sans enfants qui vivent de l'air du temps?

Les leaders régionaux — ou ceux qui prétendent l'être... — ont à se regarder dans le miroir ce matin en se demandant, pour paraphraser John F. Kennedy, ce qu'ils ont fait pour la région dans ce dossier majeur. Et s'ils sont gênés, qu'ils se retroussent les manches pour créer au plus vite un canal de communication qui mettrait un terme à l'actuel dialogue de sourds.

Le cul-de-sac était hautement prévisible. Gaz Métro a été l'artisan de son propre malheur en laissant flotter trop longtemps un flou malsain sur bien des éléments concrets du projet. Les inquiétudes sont devenues suspicion et les agitateurs ont eu beau jeu de suggérer les scénarios d'apocalypse, de faire peur aux froussards jusqu'à faire déraiper la machine.

Il est évident qu'un investissement de cette nature et de cette ampleur entraîne des craintes légitimes et des inconvénients. Au plan individuel, il faut s'en remettre aux usuels programmes de dédommagement. Au plan collectif, que ce soit au chapitre de la sécurité ou de l'environnement, la démonstration est toujours à faire que le projet de port méthanier et de centre de stockage de gaz liquéfié est insensé.

En mettant à profit toutes les expertises disponibles dans le milieu, il est plus que hautement probable qu'une version plus acceptable de la proposition de Gaz Métro puisse être élaborée. Il faut examiner toutes les options, évaluer toutes les mesures d'atténuation et revoir systématiquement tous les paramètres initiaux. Mais pour cela, il faut d'abord s'asseoir à la table et accepter de discuter calmement sur une base factuelle en s'en remettant à des experts.

Tous les acteurs régionaux de bonne foi ont un urgent rendez-vous pour sauver la mise, et tout particulièrement les ministres, députés, gens d'affaires, environnementalistes et représentants de groupes de citoyens concernés. Votre responsabilité civique vous impose d':

# Affaires

## PROJET RABASKA

# Québec pressé de nommer un médiateur

Annie Saint-Pierre

astpierre@journaleduquebec.com

**Québec est pressé d'intervenir dans le port méthanier Rabaska en nommant un médiateur chargé de dénouer l'impasse entre opposants et promoteurs.**

C'est du moins ce que maintiennent les chambres de commerce de Lévis et de Québec, qui «exhortent» le gouvernement provincial à déléguer un médiateur qui veillera à ce que cet investissement de 700 millions puisse au moins franchir le stade des évaluations préliminaires.

Ce port méthanier proposé dans la zone Lévis-Beaumont par Gaz Métro, avec Gaz de France et Enbridge, est sur la corde raide depuis que le conseil municipal de Lévis a adopté une résolution s'y opposant.

De plus, une véritable guer-

re de nerfs se joue entre une coalition d'opposants et les promoteurs alors que l'étude d'impact n'est même pas entamée.

### Médiateur?

Hier, les chambres de commerce des deux rives du fleuve ont un leur voix sans toutefois avouer fermement leur position favorable à ce projet d'investissement.

«Il s'agit d'un autre projet industriel qui a été torpillé avant son passage devant les autorités compétentes», a noté la présidente de la Chambre de commerce de Québec, M<sup>me</sup>

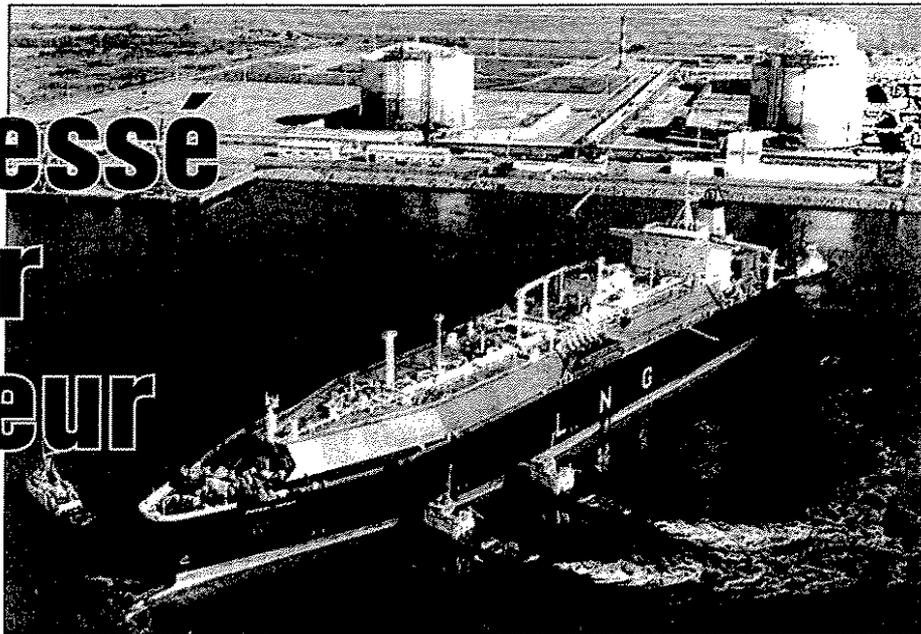


Photo Lar ARCHIVES

**Le groupe Rabaska projette l'implantation d'un terminal méthanier à Beaumont.**

Francine Lortie.

Avec son homologue de Lévis, M. Pierre Garant, ils interpellent donc le ministre du Développement économique et régional, M. Michel Audet, pour intervenir dans cette affaire.

«L'enjeu est trop important pour qu'on laisse cet investissement nous passer sous le nez», a

dit M. Garant.

### À tout le moude

Les deux organismes de développement économique régional en profitent de leur sortie pour interpellier tous les groupes engagés dans le port méthanier projeté dans la région.

Selon M. Garant et M<sup>me</sup> Lortie, il

est temps que Gaz Métro rompe le silence et complète ses études sur son projet afin de livrer toute l'information disponible sur ce dossier.

Tous deux souhaitent aussi que la Coalition d'opposants Rabat-Jole joue franc jeu avec la population et les promoteurs et que le Conseil municipal de Lévis revole son opposition au projet.



Photo Serge LAPORTE

**Les chambres de commerce de Lévis et de Québec demandent la nomination d'un médiateur pour dénouer l'impasse dans le projet du port méthanier Rabaska.**

# Projet Rabaska: il faut poursuivre les études, selon le député Lapierre

CLAUDE VAILLANCOURT ET PIERRE PELCHAT  
CVaillancourt@lesoleil.com et PPelchat@lesoleil.com

■ La Chambre de commerce des entrepreneurs de Québec (CCEQ) et le député de Lévis-Bellechasse, Réal Lapierre, ont lancé des appels, hier, pour que les études requises entourant le projet de terminal méthanier, à Beaumont, soient poursuivies jusqu'à ce que le Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) puisse tenir ses audiences.

Ces cris du cœur, qui n'émeuvent pas le conseiller lévisien Gilles Lehouillier, font suite à la décision du conseil municipal de Lévis de s'opposer à l'implantation, à Beaumont, du terminal que souhaitent Gaz Métro et ses partenaires.

« Il faut que tous les décideurs économiques et les élus de la région se mobilisent pour que les études soient menées à terme », a indiqué le nouveau député bloquiste de Lévis-Bellechasse, qui était maire de Beaumont lors de l'annonce du projet.

« Je ne suis, à l'heure actuelle, ni pour ni contre le projet Rabaska », a indiqué le député, dont le successeur à la mairie de Beaumont sera désigné diman-

che. « Mais je suis pour que les études soient menées à terme et que l'on puisse ensuite décider de façon éclairée. »

Selon lui, les organisations environnementalistes ont occupé le devant de la scène depuis l'annonce du projet. « C'est porteur d'être environnementaliste, dit-il. Mais je ne peux pas croire que le côté négatif ne soit que chez nous. On a de la compétition pas trop loin (Gros-Cacouna) et là-bas on s'arrache le projet.

« Est-ce qu'on a le droit de rejeter, de même, sans plus d'études, un projet de près d'un milliard de dollars? », demande le député fédéral.

Pour la présidente de la CCEQ, Suzanne Delisle, « on est en train de tuer



Réal Lapierre

LE SOLEIL, PATRICE LANGUHE

le projet de terminal méthanier avant même que les démarches sur le terrain soient terminées »

La CCEQ demande donc au gouvernement du Québec d'intervenir et de faire respecter les règles de fonctionnement qui prévoient les diverses étapes d'évaluation, d'approbation et de mise en marche du projet

À la Ville de Lévis, M<sup>me</sup> Delisle demande de prendre une décision éclairée, non électoraliste, et de mettre sa résolution sur la glace jusqu'à ce que les études soient réalisées « de façon à donner la chance à l'entreprise de démontrer toutes les facettes de son projet ».

Enfin, à Gaz Métro, la CCEQ demande de poursuivre son travail, de réaliser les études et de déposer le projet au BAPE, selon les échéanciers prévus.

La CCEQ est d'avis que ce projet « sécurisera les sources d'approvisionnement en énergie du Québec ».

« Cela représente non seulement des investissements majeurs pour la région de Québec mais cela permettrait aussi de diversifier notre économie », soutient M<sup>me</sup> Delisle. Elle ajoute que « ce débat ressemble surtout à une campagne de peur, dont les gens impliqués semblent davantage être guidés par leur position électoraliste et/ou leurs intérêts personnels. »

« Il faut faire preuve d'une conscience sociale et être visionnaire et non pas

Voir ÉTUDES en C 2 »

La population s'informe Page C 2

LE SOLEIL

LE VENDREDI 8 OCTOBRE 2004

## ÉTUDES

Suite de la C 1

être opportuniste et autocratique », précise la CCEQ dans un communiqué.

### QUE QUÉBEC LE PRENNE

Le conseiller municipal Gilles Lehouillier, qui avait appuyé la résolution pour s'opposer au projet de terminal méthanier, a rejeté du revers de la main les accusations d'opportunisme politique de la part de la Chambre de commerce des entrepreneurs.

« Il n'est pas question que la Rive-Sud devienne le déversoir du port de Québec », a-t-il répliqué.

Il a dit comprendre la Chambre qu'elle lève « les baguettes en l'air » à la suite de l'adoption de la résolution du conseil municipal de Lévis. « La

Chambre doit aussi comprendre que les entreprises ne peuvent pas imposer n'importe quoi à une population et qu'il faut plutôt chercher à s'entendre avec elle », a-t-il eu tenu.

À son avis, l'improvisation de Gaz Métro a conduit à ce cul-de-sac. « S'ils s'en sont tenus à l'opinion de l'ex-maire de Beaumont Réal Lapierre, ils ont commis une erreur magistrale. Ils auraient dû venir nous consulter et vérifier notre plan d'urbanisme avant d'en faire l'annonce », a déploré M. Lehouillier.

Le conseiller n'en a pas moins reconnu que le plan d'urbanisme prévoyait un site pour un parc industriel-portuaire à l'est de Lévis. « Ce n'était qu'une intention qui s'est estompée au fil des années. Depuis ce temps, nous avons décidé de redonner le fleuve à la population avec le

parc linéaire des Anses et In futurum, le parc régional de La Martinère », a-t-il expliqué.

M. Lehouillier s'est fait un peu moqueur des propos du président du port de Québec, qui a dit avoir trouvé affreux la décision des élus lévisiens. « Si Roger Gaudreault veut l'avoir sur les battures de Beauport, qu'il le prenne », a-t-il lancé, tout en sachant très bien qu'une telle décision soulèverait un tollé dans la ville du maire L'Allier.

Quant aux 60 emplois qui auraient été créés avec le terminal et l'usine attenante, le conseiller ne s'en formalise pas. « Près de 1200 emplois ont été créés dans le parc industriel du secteur Lauzon depuis huit ans et on n'est pas pogné avec des installations polluantes et des risques pour la sécurité. »

# Élus et gens d'affaires à la défense du projet

Annie Saint-Pierre

astpierre@journaldequebec.com

**Une panoplie de regroupements de gens d'affaires et des politiciens de la région plaident pour la poursuite de l'évaluation du projet de port méthanier Rabaska, au coût de 700 millions de dollars.**

La Chambre de commerce des entrepreneurs demande même au gouvernement du Québec d'intervenir pour faire respecter la procédure d'évaluation de l'implantation du terminal méthanier de 700 millions de dollars à Beaumont.

Malheureusement, le ministre

Sam Hamad, responsable de la région de Québec, est à l'étranger et n'est pas en mesure de faire quoi que ce soit pour l'instant, a-t-on répondu à son cabinet.

Visiblement, la présidente de la Chambre de commerce des entrepreneurs, M<sup>me</sup> Suzanne Delisle, estime que la région de Québec n'a pas les moyens de perdre un projet d'investissement d'une telle ampleur avant même qu'il n'ait été analysé par les autorités compétentes.

Le député du Bloc québécois de la région et ex-maire de Beaumont, M. Réal Lapierre, a servi les mêmes arguments, tout comme les Chambres de commerce de Lévis, Québec ainsi que les CLD de la région.

Ces organismes réagissent ainsi à la décision des promoteurs, Gaz Métro, En-

bridge et Gaz de France, de mettre leur projet en veilleuse après avoir vu le conseil municipal de Lévis s'opposer à sa réalisation pendant leur dernière séance, lundi.

«La Chambre de commerce demande à la Ville de Lévis de mettre sa résolution sur la glace jusqu'à ce que les études soient réalisées de façon à donner la chance à l'entreprise de démontrer toutes les facettes de son projet», a même dit M. Delisle.

«Il faut démontrer au reste du monde qu'à Québec on est capables d'accueillir et de valuer des projets d'envergure», a-t-elle ajouté.

## Donner la chance aux coureurs

De son côté, le député fédéral Réal Lapierre, qui s'est toujours affiché en fa-

veur de ce projet depuis le début, a mentionné que l'évaluation environnementale doit suivre son cours.

«Qu'on donne la chance aux coureurs. Depuis le dépôt de ce projet, un seul groupe a eu droit au chapitre et ce sont les opposants», a-t-il fait remarquer.

Il a par ailleurs déploré le fait que les promoteurs du terminal méthanier concurrent de Cacouana (TransCanada Pipelines et PetroCanada) puissent vendre allégrement leurs arguments à la population tandis que ce n'est pas le cas du port méthanier de Beaumont.

«Est-on suffisamment indépendant de fortune pour passer du revers de la main un investissement pouvant dépasser le milliard de dollars sans en avoir analysé tous les coûts?» s'est interrogé le député.

Ce dernier a parlé de campagne d'intimidation auprès de la population, qui ne dispose pas de tous les éléments pour se faire une idée claire du projet.

PROJET RABASKA À BEAUMONT

3/11/04

# Les Chambres de commerce de Québec et de Lévis veulent un médiateur

MARC SAINT-PIERRE

MSPierre@lesoleil.com

Les Chambres de commerce de Québec et de Lévis demandent à Québec de nommer un médiateur pour rapprocher « les intervenants concernés » par le projet Rabaska et favoriser « l'analyse rationnelle et objective » du grand projet.

Les deux présidents, Francine Lortie et Pierre Garant, ont expliqué lors d'une conférence de presse, hier à Lévis, la demande qu'ils viennent de faire au ministre du Développement économique et régional, Michel Andet

« Nous demandons au gouvernement du Québec de désigner un médiateur dont le mandat sera de mettre en place les conditions nécessaires pour ramener les intervenants concernés à une table de discussions et d'échanges véritables qui permettra au dossier de cheminer », de dire M. Garant

« Dans ce contexte, le promoteur pourra poursuivre les études liées au développement de son projet en déposant, au fur et à mesure de sa démarche, toutes les informations disponibles et requises pour une compréhension complète de ce dernier », a ajouté le président de la Chambre de Lévis, souhaitant que les élus lévisiens retirent le Non ferme qu'ils opposent au projet de port méthanier.

## APPEL AU DÉBAT

L'appel à la médiation des deux Chambres survient au moment où la situation se corse encore pour Gaz Métro. Plusieurs groupes verts nationaux sont sur le point de publier leur alignement aux côtés de Rabat-Joie, de Beaumont, et du GIRAM, de Lévis, fers de lance de l'opposition sur la Rive-Sud

D'indications non confirmées, il se dégage aussi que la firme d'ingénierie Stabills, mandataire du comité avisé de Beaumont, conclurait dans son étude, qui doit être rendue publique dans quelques jours, que la zone de danger est encore supérieure à celle établie récemment par le spécialiste américain James Fay

Et dans un mois, il y aura référendum à Beaumont sur la pertinence du port méthanier. Son maire nouvellement élu, André Goulet, aurait bien aimé y couper court en présentant, lundi au conseil municipal, une proposition indiquant la sortie au projet de Gaz Métro. Mais la proposition a été battue à quatre contre deux par les conseillers fidèles à l'option défendue par l'ancien maire Lapierre.

Mais pour M. Goulet, le véritable test sera le référendum du 5 décembre « Il serait plutôt surprenant que la population dise Oui au projet », a-t-il indiqué hier. Élu avec 63% des suffrages, le maire est un opposant déclaré au projet

De l'avis des deux représentants des gens d'affaires,

le projet de 700 millions \$, pour l'heure dans l'impasse et son promoteur enfermé dans le mutisme, mérite d'être au moins analysé avant d'être rejeté

« La Chambre de commerce de Québec trouve déplorable qu'un autre projet soit torpillé sans avoir passé par un examen objectif », a notamment indiqué M<sup>me</sup> Lortie, pour qui le projet est porteur d'un effet de développement dominos.

Le tandem explique sa demande de médiation comme un appel au respect du processus et de prise de décision lancé aux autorités municipales, à Gaz Métro et à ses deux partenaires, à Rabat-Joie, à la population et au gouvernement

M<sup>me</sup> Lortie et M. Garant précisent également qu'il ne s'agit pas d'un appui au projet comme tel mais plutôt à la poursuite de son développement et des études qui vont avec, y compris le processus d'examen public

« Le processus va permettre d'aller au fond des choses. Si le projet ne se rend pas à nos préoccupations environnementales et de sécurité, nous pourrions dire qu'il ne nous convient pas et il pourra s'en aller ailleurs », a résumé M<sup>me</sup> Lortie

## PORCELAINE ET DÉCHETS

D'emblée, le conseiller dean-Claude Bouchard, qui est intervenu en franc-tireur dans les coulisses de la conférence de presse, a constaté à chaud que les deux Chambres de commerce sont « complètement dans le champ »

« Ce que veulent les Lévisiens, ce sont des industries avec des perspectives de développement durable », a martelé M. Bouchard, observant que les Bus lévisiens n'ont surtout pas de leçon à recevoir de M<sup>me</sup> Lortie, qui disposerait chez elle de la porcelaine, et la Rive-Sud des déchets, allusions à l'immeuble de 5 millions \$ que construit Gaz Métro à Québec et au projet de port méthanier à Lévis-Beaumont.

« Ça n'a pas de bon sens ce que nous venons d'entendre. J'ai participé à quatre rencontres avec Gaz Métropolitain. Ils sont assis sur leur zone d'éloignement de 400 mètres. Tout ce qu'ils trouvent à nous dire, c'est que c'est une question qui doit être amenée devant le BAPE », a noté M. Bouchard, pour qui la démarche des Chambres n'a aucune crédibilité

Rabat-Joie a aussi descendu en flammes l'intervention des Chambres. « Elles demandent me médiation mais elles connaissent le seul côté de la médaille qu'a bien voulu leur faire voir Gaz Métropolitain », a constaté le porte-parole Yves Saint-Laurent

« Les Chambres de commerce devraient savoir qu'un tel projet n'est viable que pour le promoteur. Elles ne sont au courant que du 700 millions \$. Elles ne savent pas que le projet ne créera que 50 emplois, ceci en brisant une collectivité vivant dans un coin superbe et à vocation récréotouristique, en face de l'île d'Orléans », a ajouté M. Saint-Laurent.

## Courrier

### RABASKA: une médiation s'impose

La Chambre de commerce de Lévis, appuyée par la Chambre de commerce de Québec, a lancé, cette semaine, un appel au gouvernement du Québec, plus précisément au ministre responsable du Développement économique et régional et de la Recherche, M. Michel Audet, pour qu'il nomme un médiateur. Le mandat sera de mettre en place toutes les conditions nécessaires pour ramener la Ville de Lévis, le promoteur et les autres principaux intervenants à une table de concertation qui permettra au promoteur de poursuivre les études liées au développement & son projet en déposant, au fur et à mesure de sa démarche, toutes les informations disponibles.

On se rappellera que depuis l'annonce, en avril, du projet possible d'implantation d'un terminal méthannier dans la région, & nombreux intervenants se sont prononcés publiquement sur le projet avant même que les promoteurs n'aient la chance d'en déterminer la nature spécifique. De plus, la Ville de Lévis, à sa séance du conseil municipal du 4 octobre, a adopté une résolution s'opposant à la venue d'un terminal méthannier dans les limites de la municipalité, prétextant à tort ou à raison un manque d'information. Elle faisait pan de l'inquiétude de la population face à ce projet. Cependant, nous croyons que pour être en mesure de bien évaluer ce projet, celui-ci doit être soumis à toutes les règles, de même qu'aux mécanismes de consultation publique mis en œuvre par les autorités publiques.

Par conséquent, nous appuyons fortement la demande exprimée par les chambres de commerce afin de nommer une personne qui facilitera les discussions entre les diverses parties et ainsi rétablir un climat d'échanges et de dialogue, respectueux des personnes et des faits, un climat d'accueil et d'ouverture à tous ceux et celles qui veulent nous aider à promouvoir et à favoriser le développement de notre région.

La région de la Chaudière-Appalaches ne peut se

permettre à nouveau de laisser un projet d'une telle envergure, totalisant des investissements de plus de 700 millions de dollars, lui filer entre les mains sans rester là à ne rien faire. Il faut maintenant donner tous les moyens d'apprécier ce projet à sa juste valeur sur les plans environnemental et de la sécurité, ainsi que de bien évaluer toutes les retombées économiques pour la région. C'est pourquoi, nous:

- appuyons sans réserve la demande de la Chambre de commerce de Lévis;
- demandons formellement au gouvernement du Québec de désigner le plus rapidement possible un médiateur;
- demandons à la Ville de Lévis de surseoir à la décision prise par la résolution CV-2004-09-22 adoptée à la séance du conseil de la Ville du 4 octobre 2004 et de permettre au promoteur de présenter le projet aux instances réglementaires;
- demandons également à la Ville de Lévis de reprendre le dialogue avec le promoteur du projet et de rencontrer toutes les instances régionales impliquées dans le développement de la région;
- demandons aux promoteurs, Gaz Metro, Gaa de France et Enbridge, d'accepter la proposition soumise par la Ville de Lévis de tirer les sommes nécessaires à la poursuite des analyses du projet et de fournir à la Ville de Lévis ainsi qu'à la population toute l'information disponible et susceptible d'être d'intérêt dans le dossier.

Réjean Blais  
André Lemieux  
William Keays  
Mario Morin  
Martin Létourneau  
Gouverneurs (ex-présidents)  
Chambre de commerce  
de Lévis

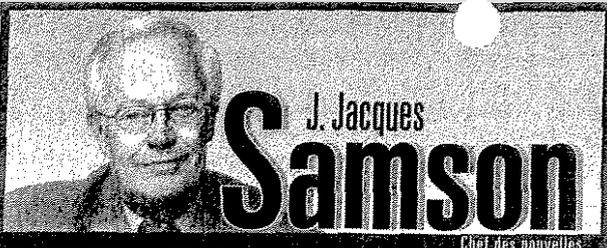
Vous @vez

En

22 LE JOURNAL DE QUÉBEC / LE SAMEDI 8 NOVEMBRE 2004

quebec.com

Boite postale.



J. Jacques  
**Samson**

Chief des nouvelles

## Les éteignoirs le Rabat-Joie

**Le projet d'un terminal méthanier de 700 millions de dollars à Beaumont, sur la Rive-Sud de Québec, doit être reexaminé froidement, comme le demandent les Chambres de commerce de Lévis et de Québec. Il est minuit moins dix.**

Les terrains situés sur le littoral du Saint-Laurent entre Lévis et Rivière-du-Loup ont fait l'objet de vives spéculations ces dernières années. Des propriétaires ne veulent pas que des installations industrielles polluent leur environnement visuel et provoquent une chute de la valeur de leurs biens. La population de cette banlieue tient aussi à l'exceptionnelle qualité de vie qu'offre ce pittoresque village. La nature du projet, le transbordement de gaz naturel liquéfié, suscite surtout de vives inquiétudes, fort compréhensibles, quant à la sécurité des habitants. Le débat a mobilisé la population de la Rive-Sud et s'est déroulé dans un climat très passionné, parfois même explosif.

Le projet conjoint de Gaz Métro, Gaz de France et Enbridge a ainsi été rejeté avant même qu'il ait été soumis aux analyses et aux consultations menées par les autorités responsables, tant sur les plans de l'environnement que de la sécurité. Ce type de réaction est de plus en plus fréquent dans la région de Québec. Les mêmes activistes dont on ne questionne jamais la représentativité, comme le GIRAM (Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu), récupèrent tous les dossiers, des mégaprojets industriels comme Rabaska à Beaumont jusqu'à la banale construction d'un nouveau pont à Sainte-Marie de Beauce, en passant par une mini-centrale hydroélectrique sur la Chaudière, pour nourrir une obstruction systématique à toute forme de développement.

La technique est toujours la même: il suffit d'exacerber les inquiétudes des voisins immédiats, d'ameuter les journalistes sympathisants, de rallier les oppositions politiques toujours à la recherche de votes à bon marché et, si nécessaire, d'organiser de petites manifestations tapageuses. On crée de cette façon un courant d'opinions tout à fait irrationnel.

La région de Wbec a ainsi développé la réputation bien répandue d'être inhospitalière pour les promoteurs industriels, pendant que d'autres régions multiplient les courbettes pour les attirer chez eux.

Les Chambres de commerce de la région sont bien intervenues au cours des derniers jours pour réclamer du gouvernement Charest la nomination d'un médiateur qui faciliterait la poursuite de l'analyse du dossier par les organismes publics dont c'est le mandat. Les regroupements de gens d'affaires se réveillent bien tard et sont bien fainéants. Quant aux élus à l'Assemblée nationale, ils restent frileusement à l'écart. Les activistes occupent seuls tout le terrain depuis des mois; le conseil municipal de Lévis a montré la porte aux promoteurs et le nouveau maire de Beaumont, André Goulet, s'est fait élire, en octobre, en prononçant le NON dans une élection référendaire qu'il a remportée avec 63 % des voix. Un véritable référendum aura lieu le 5 décembre, mais le rejet massif est déjà écrit dans le ciel.

La question de la sécurité doit d'abord être déterminante. La coalition Rabat-Joie, qui orchestre l'opposition au terminal méthanier, s'appuie sur des études voulant qu'un périmètre de sécurité de 6,3 kilomètres soit nécessaire. Gaz Métro réplique qu'il s'agit d'un scénario catastrophique et a prévu une zone d'exclusion de 400 mètres. Au Nouveau-Brunswick, un périmètre de 650 mètres a été imposé pour des installations semblables. Éclaircissons en premier lieu ce problème. La Rive-Sud de Québec abrite déjà l'une des plus importantes raffineries en Amérique et la population dort paisiblement. Le même degré de confiance doit être obtenu par les promoteurs et les pouvoirs publics.

GIRAM, Rabat-Joie, sont des groupes de pression. Ils n'ont pas à remplacer le Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE), le ministère des Ressources naturelles, celui de la Sécurité publique, les experts en navigation et de la sécurité dans les transports de matières dangereuses et tous les autres spécialistes que l'on paie dans les administrations publiques. Les gouvernements doivent s'assurer que le projet puisse au moins cheminer normalement à travers tous ces filtres.

## **Communiqué**

Pour diffusion immédiate

### **Dossier du Port methanier Les principaux intervenants du milieu économique se regroupent pour favoriser les discussions**

Lévis, le 12 novembre 2004 - Dans le but de rétablir le dialogue entre les parties interpellées dans le dossier du projet de port methanier *Rabaska*, les principaux intervenants du milieu économique ont décidé d'unir leur voix. C'est ainsi que la Chambre de commerce de Lévis, de Québec et des entrepreneurs de Québec ainsi que Développement PME Chaudière-Appalaches et PÔLE Québec Chaudière-Appalaches annoncent la mise sur pied d'un comité conjoint. Le premier geste tangible de ce comité a été de nommer une personne ressource qui agira à titre «d'intermédiaire».

Ce comité entend appuyer et donner une suite concrète à la démarche des Chambres de Commerce de Lévis et de Québec qui avaient demandé, la semaine dernière, au gouvernement du Québec de nommer un médiateur. « Nous nous réjouissons du fait que des intervenants reconnus et crédibles se joignent à notre démarche. Cette mobilisation démontre clairement l'importance que le milieu économique accorde au développement, à la concertation ainsi qu'au respect d'un processus d'analyse qui soient respectueux et constructifs » ont mentionné les présidents des Chambres de commerce de Lévis et de Québec, monsieur Pierre Garant et madame Francine Lortie.

L'objectif de cette initiative est simple : rapprocher les parties et permettre la poursuite rigoureuse et transparente du processus afin que la population ait accès à une information complète, pertinente et crédible de toutes les parties associées à ce projet. Une telle approche permettra également de faire en sorte que l'évaluation du projet se fasse dans un contexte qui favorise le respect des préoccupations de toutes les parties concernées.

« Les organismes participants à ce comité souhaitent que les promoteurs poursuivent l'ensemble de leurs études et que la population, les élus et les autorités réglementaires compétentes puissent disposer d'une information complète pour être en mesure, par la suite, de prendre une décision éclairée » a indiqué Normand Tremblay, président directeur général par intérim de PÔLE Québec Chaudière-Appalaches, dont un des mandats est de faire la prospection d'investissements dans la ZONE économique.

Le comité a confié la tâche d'intermédiaire à Claude Béland, une personnalité bien connue de la population, des élus, des gens d'affaires et des intervenants des régions de Chaudière-Appalaches et de Québec. Il a reçu le mandat de définir les prochaines étapes, d'interpeller les parties concernées et d'identifier les besoins d'information, les préoccupations et les pistes de solution, le cas échéant. Le comité, au sein duquel siège un représentant de chacun des cinq organismes représentés, verra au suivi du mandat de l'intermédiaire.

-30-

Renseignements : Marie Claire Ouellet  
(418) 563-0965

# «Le Québec a besoin d'un terminal méthanier»

Annie Saint-Pierre

astpierre@journaldequebec.com

Il y aura au Québec, peu importe l'endroit, à Beaumont ou ailleurs, une usine de gaz naturel liquéfié pour assurer la sécurité énergétique de la province.



Le ministre Michel Audet (à gauche), durant la rencontre éditoriale avec la journaliste Annie Saint-Pierre et la chef des nouvelles, Jean-Jacques Samson.

## - LE MINISTRE MICHEL AUDET

C'est ce qu'assure le ministre du Développement économique et régional et de la Recherche, M. Michel Audet, au

cours d'une rencontre avec le *Journal*.

Au moment où l'on a annoncé la nomination de M. Claude Béland comme médiateur entre les promoteurs du projet Rabaska et les opposants, le ministre Audet se disait convaincu de l'importance d'un terminal de gaz naturel liquéfié (méthane) au Québec.

«À titre de ministre du Développement économique et régional, je dis que c'est important d'avoir une usine de gaz naturel liquéfié pour la sécurité énergétique du Québec dans la filiale du gaz naturel», dit-il.

Extrêmement prudent dans ses propos, M. Audet a rappelé que la nécessité d'accroître l'approvisionnement du gaz naturel au Québec remonte à la fin des années soixante-dix, lors-

## Le ministre au Journal...

**N.D.L.R.:** Le ministre québécois du Développement économique et régional et de la Recherche, M. Michel Audet, ne veut plus que l'argent public soit dilapidé dans des aventures déficitaires. Par contre, il ouvre la porte à des projets rentables proposés par des sociétés privées que le gouvernement est prêt à soutenir. À lire dans *Votre Argent*, les intentions du ministre Audet sur la papeterie Gaspésia, à Chandler, l'aluminerie Alcoa, à Baie-Comeau et à Deschambault, les Industries Davie, à Lévis, ainsi que Bombardier, à Montréal.

qu'il était sous-ministre à l'Énergie et aux Ressources.

Il avait alors eu à se pencher sur le projet de TransCanada Pipelines, abandonné par l'entreprise pour des raisons de rentabilité après le stade des audiences publiques.

«Mais on n'en est même pas là dans le cas de Rabaska. Je trouve personnellement que c'est un projet qui mérite d'être étudié», dit-il.

Peu importe l'endroit, le Québec aura donc un terminal qui transformera en gaz du méthane importé de l'étranger afin de répondre à la demande de gaz naturel, croit-il.

Si ce n'est pas à Lévis-Beaumont, ce sera à Gros-Cacouna ou ailleurs, selon lui.

### Syndrome inquiétant

Le ministre s'inquiète que le projet de terminal méthanier de 700 millions de dollars, que veut installer Gaz Métro, Gaz de France et Enbridge dans la zone de Lévis-Beaumont, soit actuellement sur la corde raide en raison de la controverse qu'il suscite.

«Là où c'est bizarre, c'est qu'on attend même pas que le projet soit étudié par la Régie de l'énergie, le BAPE et autres, et on le rejette. C'est un syndrome un peu inquiétant», exprime-t-il.

Il considère aussi l'attention que porte la population du Bas-Saint-Lau-

rent au projet concurrent de TransCanada Pipelines et Pétro-Canada au port de Gros-Cacouna, beaucoup plus souhaité que sur la Rive-Sud de Québec.

«C'est pourquoi je suis extrêmement prudent, mais c'est aussi ce qui démontre l'importance des besoins de gaz naturel liquéfié au Québec», lance le ministre.

### Avoir de la politesse

Les promoteurs du port méthanier ont leur travail à faire: celui de terminer les études en consacrant les 10 millions de dollars nécessaires pour ces analyses.

«Il faut avoir la politesse de laisser la chance aux coureurs de présenter leur projet aux autorités. Là, on a déjà jugé. Cene sont pas des deux de pique, ces promoteurs-là», déplore M. Audet.

Disant comprendre la réaction d'in-sécurité des gens de Beaumont et de Lévis, M. Audet lance tout de même un appel au calme.

Comme plusieurs représentants du monde des affaires, il considère que la contestation soulevée par des groupes et l'opposition du conseil municipal de Lévis sont des réactions trop émotives qui envoient un signal de rejet à l'industrie lourde qui fait le tour du monde rapidement.

Textes sur les enjeux régionaux pages 2 et 3 du cahier *Votre Argent*

## Document de travail - Mandat

Le **comité conjoint**, composé des principaux intervenants du milieu économique soit : les Chambres de commerce de Lévis, de Québec et des entrepreneurs de Québec, ainsi que Développement PME Chaudière-Appalaches et PÔLE Québec Chaudière-Appalaches, désire nommer une personne ressource qui agira à titre «d'intermédiaire», et ce, dans le but de rapprocher les parties et permettre la poursuite rigoureuse et transparente du processus afin que la population, les élus et les autorités réglementaires compétentes aient accès à une information complète, pertinente et crédible de toutes les parties associées au **projet de port méthanier Rabaska**. Une telle approche permettra également de faire en sorte que l'évaluation du projet se fasse dans un contexte qui favorise le respect des préoccupations de toutes les parties concernées. À cet effet, le comité retient les services de M. Claude Béland pour agir à ce titre.

### Contexte

Les instances réglementaires décisionnelles provinciale et fédérale, tels le ministère de l'Environnement du Québec via le BAPE et l'Agence canadienne d'évaluation de l'environnement qui ont pour mandat d'offrir un cadre de discussion et d'analyse aux promoteurs et à l'ensemble des intervenants. Les instances décisionnelles ont été saisies de l'intérêt du consortium Rabaska d'implanter un terminal méthanier au printemps 2004.

La nouvelle approche séquentielle dictée par ces instances ainsi que l'Office national de l'énergie exige maintenant des promoteurs qu'ils consultent la population et les autres intervenants au tout premier stade, celui de la conception même d'un projet. Cette première étape d'avant-projet a comme objectif de présenter le cadre général du projet en développement et de cerner les principales préoccupations du milieu.

L'ampleur et la stratégie de mobilisation des opposants de la rive-sud, principalement sous la gouverne de la coalition Rabat-loie, et le silence des promoteurs ont fait en sorte qu'au cours des dernières semaines et des derniers mois le climat dans lequel ce dossier a été reçu et traité s'est grandement détérioré. Actuellement, le dossier est dans une impasse.

## Nature du mandat

Faire une analyse dichotomique de l'état du **projet Rabaska** et voir la possibilité de rapprocher les parties pour permettre la poursuite des discussions du processus d'évaluation du projet afin que la population, les élus et les autorités réglementaires compétentes puissent disposer d'une information complète, pertinente et crédible pour être en mesure de prendre une décision éclairée en toute connaissance de cause sur l'implantation ou non du terminal méthanier.

Dans ce contexte, l'intermédiaire aura notamment à définir les prochaines étapes, à interpellier les parties concernées et à identifier les besoins d'information, les préoccupations et les pistes de solution, le cas échéant. Le mandat confié doit donc inclure un élément important, soit celui d'interpeller le promoteur du projet afin qu'il réponde aux questions soulevées par le milieu, principalement les citoyens et les autorités municipales de Lévis et de Beaumont, et qu'il fournisse toute l'information demandée et nécessaire au cheminement du dossier dans cette première étape, le tout, sur la base d'un échéancier à déterminer avec ce dernier.

## Éléments composants l'échéancier

En fonction du contexte actuel et les rencontres avec les parties concernées devrait avoir lieu d'ici le 3 décembre (2 prochaines semaines), voire avant la fin du mois de novembre dans la mesure du possible.

### *Dates à retenir*

29 novembre – réunion du conseil municipal de Lévis  
5 décembre – référendum Ville de Beaumont

## Personnes ressources

Ce comité, au sein duquel siège un représentant de chacun des cinq organismes représentés, verra au suivi du mandat de l'intermédiaire. Toutefois, toute communication entre le mandataire et le comité devra être acheminée à :

**Elizabeth Mackay, directrice des Affaires publiques**  
1126, chemin Saint-Louis, bureau 802  
Québec (QC) G1S 1E5  
Tél. : 418-681-9700 poste 231  
Céll. : 418-670-5505

LE SAMEDI 13 NOVEMBRE 2004

## PROJET RABASKA

# Claude Béland est appelé à la rescousse

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN  
PANormandin@lesoleil.com

Le dialogue de sourds entre les partisans et les opposants au port méthanier de Beaumont pourrait tuer le projet dans l'œuf, croit l'ancien président du Mouvement Desjardins, Claude Béland. Il a donc accepté d'agir comme intermédiaire entre les parties afin d'éviter tout desistement des investisseurs.

« Je pense que ça serait dommage que ceux qui veulent investir se retirent sans que les gens aient été pleinement informés », indique M. Béland en entrevue téléphonique avec LE SOLEIL. Il précise d'emblée qu'il ne représente ni les partisans ni les opposants au projet, bien que la demande lui ait été formulée par cinq regroupements économiques de la région.

En effet, Développement PME Chaudière-Appalaches, Pôle Québec Chaudière-Appalaches et les Chambres de commerce de Lévis, de Québec et des entrepreneurs de Québec ont annoncé hier la création d'un comité conjoint.

**« Je veux  
mettre  
les parties  
au courant  
des enjeux »**

Souhaitent ainsi relancer les discussions, autant entre eux qu'avec les opposants.

« Les organismes participants à ce comité souhaitent que les promoteurs poursuivent l'ensemble de leurs études. La population, les élus et les autorités réglementaires compétentes doivent pouvoir disposer d'une information complète pour être en mesure, par la suite, de prendre une décision éclairée », affirme par voie de communiqué le président de Pôle, Normand Tremblay. Les représentants des cinq groupes ont refusé de commenter plus abondamment la création du comité conjoint. « Je ne serai pas un médiateur, ni un conciliateur. Ils m'ont demandé d'être un intermédiaire neutre. Je vais présenter un rapport et mettre les parties au courant des véritables enjeux », dit M. Béland.

Son mandat n'a toutefois pas encore été pleinement défini. Lundi, l'ancien président du Mouvement Desjardins doit rencontrer des représentants des cinq groupes afin d'identifier leurs préoccupations et établir un calendrier

Rappelons que le comité consultatif de Beaumont a convoqué une soirée publique d'information le lendemain de cette rencontre, soit mardi le 16 novembre. M. Béland n'a pu confirmer au SOLEIL s'il comptait s'y présenter.

Gaston Cadrin, président du GIRAM, l'un des principaux opposants au projet, ne croit pas que la venue de M. Béland changera la donne. « Il aurait fallu qu'un médiateur intervienne en amont au lieu que Gaz Métro rencontre quelques maires et tente d'amadouer les groupes environnementaux par après. »

## RÉFÉRENDUM SUR RABASKA

# Claude Béland constate l'échec de sa médiation

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

PANormandin@lesoleil.com

■ Avant même la tenue du référendum sur l'avenir du port méthanier de Beaumont, Claude Béland constate l'échec de sa médiation entre opposants et partisans du projet. Comme appelé à la rescousse par les chambres de commerce de la région à la mi-novembre fait ce constat au lendemain de la sortie publique de trois maires opposés à la présence de Rabaska.

« Je ne comprends pas pourquoi on est si pressé de fermer ce dossier alors que de nombreuses municipalités seraient très intéressées par un tel projet, indique Claude Béland. Elles ont la chance d'en avoir un sur un plateau et elles le refusent. Il me semble que ça mériterait qu'on le regarde. »

En effet, si l'ancien dirigeant du Mouvement Desjardins affirme ne pas être pour ou contre Rabaska, il admet voir d'un bon œil l'arrivée du projet de port méthanier. « Le gaz est une énergie d'avenir. » Et l'injection de 700 millions \$ dans la région représente une excellente occasion économique.

Depuis trois semaines, M. Béland tente tant bien que mal de rapprocher les deux parties pour relancer le dialogue. « J'ai réussi à voir quelques personnes pour comprendre dès le début que la population et les élus souhaitent obtenir des réponses à des questions légitimes, notamment par rapport à la sécurité », dit-il.

M. Béland a donc invité les promoteurs de Rabaska à mieux décrire leur projet. Mais le sort en était déjà joué, a-t-il pu constater. Le médiateur regrette particulièrement que les opposants se soient désistés à la séance publique qui

devait avoir lieu jeudi soir. « Ils m'ont dit que nous étions en période référendaire et que ce n'était plus le temps de débattre », dit M. Béland.

### CITOYENS EN FAVEUR

À la veille du référendum, un groupe de quelques citoyens a envoyé aux 1900 résidences de Beaumont une lettre de six pages pour les inciter à voter en faveur du projet. « On a voulu envoyer un appel au calme », explique Jean-Claude Tardif. Cet instigateur du groupe pro-port méthanier déplore la campagne de peur des opposants au projet.

« À l'heure actuelle, on ne peut pas dire que c'est le meilleur projet pour la région, pour la bonne raison que la compagnie n'a pas pu le préciser », résume M. Tardif. À son avis, les résidents devraient laisser Gaz Métro et ses partenaires prolonger leurs études jusqu'aux audiences du BAPE, question de mieux en connaître les retombées.

« Ça fait 30 ans que je suis à Beaumont et j'ai toujours considéré que c'était un lieu où le droit de parole existait », indique M. Tardif. Or, les partisans du projet ont été la cible d'insultes des opposants depuis le départ, soutient-il.



Rabaska avait son importance sur le plan du développement économique au Québec, selon Claude Béland.

Photo Les ARCHIVES Beaudin GARIÉPY

## Claude Béland se dit perplexe

Nichel  
dufour

nichel@journaldequebec.com

«Autant on ne doit pas sacrifier l'environnement pour des impératifs économiques, autant il est dangereux de balayer du revers de la main des projets économiques au nom de l'environnement», insiste Claude Béland.

Au-delà des enjeux locaux, le projet Rabaska avait son importance sur le plan du développement économique au Québec, selon l'ex-président du Mouvement Desjardins.

«Est-ce qu'on peut dire que l'avenir est au pétrole? Je n'en suis pas certain. Il y avait six projets de ports méthaniers au Canada, dont un au Québec. Si on ne prend pas notre place face au marché du gaz naturel, celui-ci que d'autres vont la prendre? Je pose simplement la question.»

### Perplexe

Mandaté par le Pôle Québec Chaudière-Appalaches, il y a trois semaines, pour jouer le rôle de médiateur entre les opposants et les tenants du projet de terminal méthanier Rabaska, à Beaumont, Claude Béland se dit aujourd'hui un peu perplexe.

«Quand j'ai commencé à m'intéresser au dossier, des citoyens m'ont fait part de leurs inquiétudes face à la protection de l'environnement et à la sécurité de leurs résidences. Il s'agissait de préoccupations légitimes qui méritaient des justifications de la part des responsables de Rabaska», a expliqué M. Béland.

Claude Béland dit avoir communiqué avec le président d'Intragaz, M. Glenn R. Kelly pour lui demander de répondre aux inquiétudes de la population.

«Une rencontre a effectivement été organisée par le comité conjoint. Très peu de

gens y ont assisté et j'ai pu sentir qu'il y avait de la résistance même à aller chercher l'information sur le projet. Les personnes que je tentais de rejoindre sont toujours demeurées polies avec moi, mais on ne retournait pas toujours mes appels.»

Lorsque le débat s'est par la suite transporté dans les médias, Claude Béland a constaté que l'opposition s'est cristallisée devant la perspective d'un débat public.

«On a refusé le débat en s'appuyant sur l'imminence du référendum (qui aura lieu aujourd'hui). Des élus m'ont témoigné une certaine ouverture, affirmant qu'ils étaient prononcés contre le projet à la lumière des éléments qu'ils avaient en main, mais qu'ils demeuraient ouverts à modifier leur position, mais il se sont très vite fait rabrouer.»

### Déterminé

Le maire de Beaumont, André Goulet, a adouci, hier, ses propos voulant qu'il allait faire appel à ses amis du gouvernement advenant une victoire du projet Rabaska au référendum de dimanche.

Dans un communiqué, il indique «qu'il respectera la décision de la population, mais qu'il demeurera, lui personnellement, opposé à ce projet de terminal méthanier».

M. Goulet rappelle qu'il a été élu en octobre par une forte majorité sur la base de son opposition à Rabaska.

# Rabaska divise la Rive-Sud de Québec

Sylvain  
Trépanier

strepanier@journaldequebec.com

Il y a les pour et il y a les contre et, depuis le début, les tenants de chaque position restent sourds aux arguments de l'autre partie. Il y a longtemps que la Rive-Sud de Québec n'avait pas connu de débat aussi émotif.

Rabaska, le projet de terminal méthanier proposé par Gaz Métro, c'est pourtant un projet de 700 millions de dollars pour le stockage de gaz naturel liquéfié et la redistribution de ce produit retransformé en gaz.

Pour parvenir à le «vendre» à la population, les tenants du projet font miroiter les formidables retombées économiques qui s'abattraient sur la région, notamment pendant la construction du projet, laquelle s'étendrait de 2006 à 2009. Selon les étapes de la construction, de 300 à 750 personnes travailleraient sur le chantier qui, à terme et en activité, fournirait du travail à plus de 70 personnes.

La municipalité de Beaumont, où Gaz Métro veut installer son terminal, profiterait du coup de taxes foncières importantes. Toujours dans le but de courtoiser les élus, la compagnie envisage la possibilité d'apporter, à ses frais, des améliorations à certaines in-

frastructures municipales.

### Les opposants

Qu'à cela ne tienne, les opposants au projet estiment que la balance des inconvénients, et surtout des risques, penche en faveur du rejet de Rabaska.

Le terminal serait construit près de la ville de Lévis et des villages de Beaumont et Saint-Laurent, i.o., et cela constitue une contrainte majeure pour ceux qui s'opposent à Rabaska. Ailleurs en Amérique du Nord, des ports méthaniers sont édités près de villes importantes, mais qu'à cela ne tienne, ce n'est pas une raison pour que ça se fasse chez nous, arguent-ils.

Les opposants se sont longuement interrogés sur la zone de sécurité entourant le projet, l'estimant insuffisante.

Mais il n'y a pas que cela: depuis plusieurs années, la région mise sur des projets de nature récréotouristiques pour relancer l'économie. Rabaska ne cadre pas dans ces plans.

Le feu n'en vult pas la chandelle, disent-ils. Les opposants estiment de plus que les risques de fuites pendant le transbordement des navires vers les citernes sont trop grands.

Argument supplémentaire des opposants, le gaz naturel, en ces temps où le Québec se lance vers le développement durable, devrait céder la place à des formes d'énergie plus propres.

## Rabat-Joie, confiante d'enterrer le projet

(ST) — M. Yves St-Laurent, porte-parole de la coalition Rabat-Joie, opposée à l'implantation à Beaumont du terminal méthanier, est convaincu que la population participera massivement au référendum d'aujourd'hui et qu'elle rejettera le projet.

En entrevue avec le *Journal*, hier, M. St-Laurent y est même allé d'une prédiction. En effet, il croit que c'est dans une proportion de 70 % que les gens de Beaumont rejeteront le projet Rabaska.

«Ça n'a rien de scientifique, a dit M. St-Laurent en riant, mais quand je me promène dans la rue, 7 personnes sur 10 me sourient et trois me font la gueule.»

Plus sérieusement, et à la lumière du décompte du vote par anticipation (250 votes exprimés sur une possibilité de 1950), Yves St-Laurent croit que le ré-

férendum d'aujourd'hui atteindra des sommets de participation.

«Et, contrairement à ce que certains ont laissé entendre, les gens de Beaumont sont suffisamment informés pour se faire une idée. C'est totalement antidémocratique de prétendre le contraire. Nous avons eu jusqu'à 450 personnes dans une séance d'information et nous avons communiqué à la population les résultats de nos recherches sur le sujet», a-t-il encore mentionné.

«Pour ma part, j'irai voter. Je crois que la population en fera autant. J'ai vraiment l'impression qu'en fin de semaine, on enterra le projet Rabaska et que les promoteurs du projet prendront acte de la décision de la population», a-t-il ajouté.

En ce qui a trait à l'existence de machines électtorales destinées à faire «sortir le vote», Yves St-Laurent a dit ne faire partie d'aucune d'entre elles, mais il croit effectivement que certaines personnes s'activent en ce sens.